



**ARRETE DU PRESIDENT FIXANT LA LISTE DES EXAMINATEURS SPECIALISES
DU CONCOURS EXTERNE, DU CONCOURS INTERNE ET DU TROISIEME CONCOURS
DE REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2025

AR-CO-2026-01

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude,

VU le code général de la fonction publique,

VU l'arrêté n°AR-CO-2025-02 du 15 janvier 2025 portant ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe, session 2025,

VU l'arrêté n°AR-CO-2025-19 du 14 octobre 2025 fixant la liste des membres du jury du concours externe, du concours interne et du troisième concours de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, session 2025,

VU le règlement général des concours et examens professionnels organisés par les centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie,

ARRETE

Article 1 :

La liste des examinateurs spécialisés des épreuves orales du concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe est fixée ainsi qu'il suit :

ALLIES Christophe, Attaché territorial, Responsable contractualisations et appui aux financements, Le Grand Narbonne

ANDRE Christine, Directrice territoriale, Adjointe au directeur de pôle, Le Grand Narbonne

ANTOINE Hervé, Directeur général des services, retraité – Maire de Villeneuve-la-Comptal (11)

BOISSEZON Olivier, Attaché territorial hors classe, Directeur général des services, Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois

BOURREL Sonia, Attaché territorial, Directrice pilotage et prospective RH, Carcassonne-Agglo

BROSE Emilie, Attaché territorial principal, Directrice des ressources humaines, Communauté de communes Castelnaudary Lauragais Audois

CECCONELLO Pascale, Attaché territorial hors classe, Directrice aménagement, Directrice générale adjointe, Carcassonne Agglo

CIRETTI Vincent, Attaché territorial principal, Chef de Maison des Solidarités, Département de l'Aude

DELFOUR Grégory, Maire de Cuxac d'Aude (11)

DUCLOS Bernadette, Maire de Marseillette (11)

EYCHENNE Marie-Pierre, Maire de Castelnau Durban (09)

GUYON Laurent, Attaché territorial, Directeur général des services, Syndicat mixte DECOSET

JARRY Philippe, Attaché territorial hors classe, Directeur des ressources humaines, Carcassonne-Agglomération

LECOINTRE Cédric, Attaché territorial, Directeur de la logistique et des risques majeurs, Mairie de Carcassonne – Conseiller municipal, Commune de Cazilhac (11)

LOPEZ Ingrid, Attaché territorial, Directrice du CCAS/Pôle social, Commune de Sérignan

MARTIN Nicole, Maire de Ricaud (11)

MIGUEL Nicolas, Attaché territorial, Responsable Pôle instruction APA/Aide sociale, Département de l'Aude – Adjoint au Maire de Palaja (11)

NAYRAL Nicolas, Directeur général des services, Mairie de Castelnaudary

PELI Béatrice, Attaché territorial, Directrice du CIAS de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières Minervois

ROFES Marc, Maire de Villedubert (11)

RENAULT Sabine, Attaché principal, Directrice générale des services, Mairie de Carcassonne

ROMANI Julia, Attaché territorial hors classe, Directrice générale des services, Mairie de Carcassonne

THOMAS Virginie, Attaché territorial, Directrice du Pôle Cohésion, Mairie de Sérignan

TISSEYRE Virginie, Attaché territorial, Directrice générale des services, Ville de Maraussan

ZAMBRANO-NICOLAS Emilie, Attaché territorial hors classe, Directrice Pôle administration générale, Ville de Narbonne

Article 2 :

Publicité

La Directrice du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Aude.

Carcassonne, le 15 janvier 2026

Le Président



Serge BRUNEL



Le président :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34000 Montpellier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.
L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.